



Déclaration préalable au CDAS de Haute Savoie  
jeudi 17 juin 2021

Monsieur le Président,

Depuis plus d'un an, nous traversons une crise sanitaire et sociale sans précédent s'agissant de son ampleur et de sa durée.

Bercy fait fi de la concertation et du dialogue social, le ministère impose son arbitraire en prenant des décisions présumées avant même que les organisations syndicales puissent faire la moindre proposition. Cela est inique, révélateur du mépris affiché.

Le 3 mars 2021 le groupe de travail du CNAS n'était qu'une réunion d'information, une mascarade.

L'action sociale et ses évolutions doivent appartenir à l'ensemble des agents qui compose le MEFR. Nous n'acceptons pas que l'administration prétende profiter de cette crise pour méfaire, quand c'est trop commode.

Pour des raisons économiques, ledit MEFR veut gérer davantage et uniformiser les prestations sociales.

C'est le cas de la gestion des crédits destinés aux coins repas. Lorsque le CDAS 74 avait le contrôle du budget, l'enveloppe annuel était de 1500€ pour le département. Cette année, le secrétariat général de Bercy a prévu à ce jour, une enveloppe de 4500 euros annuel pour la région, soit une moyenne de 350€ par an pour les 7 départements.

Encore une fois, nous observons une réforme, une harmonisation, un nivellement par le bas !

Les projets pléthoriques de l'administration fleurissent, à l'instar de la vente de centres EPAF.

Les agents ont besoin de prestations qui compensent les effets de cette crise, améliorent leur vie au quotidien.

L'action sociale ne doit pas être bradée. La régionalisation des délégations dilue les actions dans ce domaine, avec la meilleure volonté théorique qui reste donc à démontrer.

Nous rappelons que chaque région et chaque département a des spécificités qu'il faudrait prendre en compte avec discernement.

La délocalisation de l'action sociale serait une catastrophe pour les agents.

Nous revendiquons donc :

- d'abonder les budgets des coins repas à hauteur de ce qui était fait auparavant
- de maintenir les implantations de l'action sociale et leurs emplois au niveau départemental afin de maintenir un service de qualité
- d'abandonner les projets de ventes des centres EPAF et de consacrer un budget spécifique pour leur restauration.

Nous rappelons que les demandes personnelles des agents sont en augmentation en 2021, notamment s'agissant des aides pour l'achat de produits alimentaires et de première nécessité. La crise sanitaire et la vie chère de notre département en sont les causes principales.